

**Rentrée 2011****La FNEC-FP-FO n'accepte aucune suppression de postes****Elle ne s'inscrira pas dans le « dialogue social »  
pour définir les postes à retirer**

Le ministre a confirmé, lors du CTPM du 21 décembre, la suppression massive de postes d'enseignants et d'administratifs en application de la « règle » du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux :

- 8967 postes retirés dans les écoles maternelles et élémentaires pour 8337 élèves supplémentaires,
- 4808 dans les lycées et collèges pour 61 000 élèves en plus,
- 600 postes de personnels administratifs.

**Aucune catégorie n'est épargnée !**

Depuis 2007, la destruction de 62 000 postes dans l'Education nationale a dévasté l'Ecole publique et les conditions d'exercice des missions des personnels qui sont au bord de la rupture.

Produit direct des réformes en cours : mastérisation, dispositif CLAIR, décret Darcos ..., ces suppressions massives de postes s'accompagnent du développement de plus de 110 000 emplois précaires : contractuels, vacataires, EVS au détriment de postes statutaires.

Les rapports Reiss avec les E2P, le rapport de la commission parlementaire Tabarot sur les rythmes scolaires expriment la volonté politique de mise sous tutelle de l'école publique et du transfert des personnels enseignants aux collectivités territoriales.

**FO est restée seule au CTPM pour revendiquer**

Lors du CTPM du 21 décembre, FO est restée seule pour demander le maintien de tous les postes, l'arrêt des réformes CLAIR, STI, réforme du lycée, mastérisation... et que ne soient pas retenues les préconisations des rapports Reiss et Tabarot, en particulier celles remettant en cause la définition des obligations de services en heures hebdomadaires d'enseignement.

Elle a porté l'exigence des personnels du maintien des sections de LP, des postes administratifs, des classes, des remplaçants, des RASED, des CIO, des départs en stage CAPA-SH, de l'affectation d'AVS pour les élèves handicapés, d'EVS pour les directeurs et d'un véritable plan de titularisation des 20 000 contractuels...

**Le ministre renvoie au « dialogue social » pour définir les postes à retirer**

Pour toute réponse le ministre a indiqué que la gestion des 16 000 suppressions de postes relevait du « nécessaire dialogue social » que chaque recteur doit organiser au sein de l'académie. Les CTPA devraient définir les postes à retirer en priorité dans le cadre des 12 leviers du schéma d'emploi. Il a indiqué que le cadre budgétaire contraint impose aux recteurs de « faire au mieux avec leurs moyens ».

**La FNEC-FP-FO n'accepte aucune suppression de postes**

La FNEC-FP-FO qui n'accepte ni les suppressions de postes, ni les remises en cause statutaires qui en découlent ne s'associera pas à l'élaboration de critères de répartition des suppressions de postes.

Elle invite ses sections à réunir les personnels dans les écoles, les collèges, les lycées, les services et les établissements d'enseignement supérieur, pour exiger le maintien de chaque poste et de tous les postes.

Montreuil le 05 janvier 2011